

LELART, Michel. *La construction monétaire européenne*. Paris, Dunod, 1994, 263p.

Emmanuel Inyahoho

Volume 26, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Inyahoho, E. (1995). Compte rendu de [LELART, Michel. *La construction monétaire européenne*. Paris, Dunod, 1994, 263p.] *Études internationales*, 26(2), 432–435. <https://doi.org/10.7202/703478ar>

les Allemands. Mais il faudrait alors une définition commune des délits, un minimum de procédure pénale, bref se diriger vers un droit pénal européen.

À l'écart des critiques ou des déceptions suscitées par le processus européen, tout se passe comme si, et ce livre en donne une bonne illustration, plusieurs organismes étatiques : police, armée (Eurocorps), Banques centrales, amélioreraient leurs modes de fonctionnement, s'adaptent aux contraintes internationales, sans qu'un projet politique global donne une cohérence démocratique aux adaptations de ces institutions. À cet égard, ce livre montre comment, à partir d'une demande conjoncturelle (le franchissement des frontières par des routiers), les appareils policiers de plusieurs États sont parvenus à élaborer une série de réponses aux problèmes auxquels ils sont confrontés : contrôle de l'immigration, difficultés à contrôler les flux transfrontaliers. S'il ne se veut pas une analyse politique, juridique ou de relations internationales approfondie, sa lecture offre une excellente base de réflexion concrète sur ces questions.

André BRIGOT

EHES, Paris

La construction monétaire européenne.

LELART, Michel. Paris, Dunod, 1994, 263p.

L'Union européenne n'est plus aujourd'hui un sujet de rhétorique. Lancé dans la foulée des objectifs de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique – créée en 1947), le Marché commun allait vite

se renforcer par diverses réformes institutionnelles. La clé de voûte de cette coopération demeure l'Union économique et monétaire. Le Traité de Maastricht ne propose rien de moins qu'une monnaie unique européenne (l'écu) pour l'horizon 2000.

Le titre du livre de Lelart est assez évocateur de son contenu. L'auteur nous retrace les différentes phases de la construction de cette union monétaire pour nous faire découvrir les véritables motifs de la Communauté. La méthodologie d'analyse est celle d'une perspective historique, c'est-à-dire y relate-t-on les faits saillants historiques qui ont pu marquer de façon décisive la marche de la Communauté vers le projet de monnaie unique. Dans cette suite logique d'intégration, les ambitions monétaires de la Communauté passent par trois périodes distinctives.

- La première est celle du lancement avec les dispositifs du Marché commun du début de 1960 sur les mouvements de capitaux ;
- la deuxième période est celle de la relance du projet par la création du Système monétaire européen, suite à la chute du Bretton Woods (Accord Smithsonian de 1971) et par la légalisation des régimes flottants ;
- la troisième période du début des années 80 est la prise des initiatives par la Communauté elle-même pour la mise en place d'une identité monétaire.

De cette démarche, Lelart observe que « sans l'échec du Système de Bretton Woods, jamais l'Europe n'aurait dû faire autant d'efforts depuis trente-cinq ans pour passer d'un

marché commun à une monnaie commune.»

Le livre est structuré en 7 chapitres et comporte des annexes commentées de statistiques. Le chapitre 1 explique la mise en place du SME comme suite au Traité de Rome, les directives de libéralisation des mouvements de capitaux des années 60 et, également, des rapports du Plan Barre de 1969, du Plan Werner de mars 1970, ainsi que de l'échec du Bretton Woods. Ici, l'apport de l'auteur est de nous faire saisir les points de divergence entre les pays fondateurs quant aux objectifs à poursuivre. La France, la Belgique et le Luxembourg passent pour des «monétaristes» parce qu'ils nourrissent l'ambition d'une intégration monétaire pour parvenir à une convergence de politiques économiques. L'Allemagne et les Pays-Bas sont qualifiés d'«économistes» parce qu'ils privilégient la voie contraire, à savoir la convergence avant l'intégration monétaire. Le compromis entre le couple «franco-germanique» s'avère un prérequis pour le maintien de l'Union.

Le chapitre 2 porte sur les mécanismes du SME où l'on décrit les marges de fluctuations, les seuils de divergence ainsi que la réglementation des soldes d'intervention des banques centrales par le biais du FECOM (Fonds européen de la Communauté). Le chapitre 3 apporte des éclaircissements sur le bilan du SME, lequel ressort globalement positif. En dépit des changements de cours-pivots bilatéraux dépassant les limites permises, l'auteur explique que le SME a tout de même contribué à contenir ces variations et a bien résisté au second choc pétrolier de 1980 et aux fluctuations

du dollar. Toutefois, l'auteur déborde d'un certain optimisme lorsqu'il affirme que la convergence des politiques a réduit les écarts d'inflation entre les pays membres. Faisons ici remarquer que Lelart reconnaît le caractère hiérarchique des règles d'intervention des banques centrales de la Communauté et que la convergence dont il est question est celle de l'alignement sur la politique monétaire anti-inflationniste de l'Allemagne. Mais alors, l'Allemagne gère sa politique monétaire en relation avec l'extérieur, notamment vis-à-vis des États-Unis. Il est donc permis d'estimer que le recul de l'inflation dans les pays de la Communauté n'est pas seulement le résultat des règles du SME, mais aussi le reflet d'une austérité monétaire dans le cadre global du FMI.

Qui plus est, en 1993, le taux d'inflation (indices implicites de prix à la consommation privée) est à deux chiffres en Grèce (14,0 %) et 6,7 % en Espagne contre 1,5 % au Danemark et 2,1 % en France. D'autres indicateurs macroéconomiques, tels le taux de chômage, le déficit budgétaire, la dette publique et la croissance du PIB affichent de profondes divergences. Un des aspects intéressants de ce chapitre 3 est la description des tentatives de réformes institutionnelles du SME, notamment les décisions de Palerme d'avril 1985 et les décisions de Bâle-Nyborg de septembre 1987.

Le chapitre 4 expose le développement des opérations en écu. L'auteur explique clairement les avantages de l'utilisation commerciale de l'écu, dont la réduction d'incertitude liée aux fluctuations des taux de change (une des caractéristiques du papier monétaire), une monnaie de

compromis, le besoin limité de couverture de risque de change et la réduction des coûts de transaction. Parmi les désavantages de l'écu figurent l'obstacle psychologique d'acceptation (face au dollar reconnu comme monnaie internationale); l'obstacle institutionnel ou l'absence d'«habitat monétaire», en ce sens que «l'écu n'est pas créé et géré par une banque centrale et ne circule pas sous la forme de billets utilisés d'une façon habituelle par les résidents»; l'obstacle technique relié aux coûts élevés de transaction en raison du coût de l'opération de change inhérent. Toutefois, malgré ces handicaps, l'auteur relate, chiffres à l'appui, que l'usage financier de l'écu s'est accru au cours des dernières années. Concernant l'usage commercial, ce sont surtout les opérations des banques en écus qui enregistrent une croissance soutenue. Il existe néanmoins de bonnes perspectives d'usage de l'écu par la relance des secteurs de l'assurance, des transports internationaux et, bien sûr, le tourisme. C'est d'ailleurs dans le but d'aplanir les difficultés techniques d'usage de l'écu que le projet d'intégration monétaire de Maastricht a été conçu.

Lelart consacre donc les chapitres 5 et 6 à la description du projet de monnaie unique, des différentes phases allant de sa conception jusqu'à la gestion de la Banque centrale européenne, ainsi que de la substitution de l'écu aux monnaies naturelles. Tout comme au début de la création du SME, l'union monétaire est le fruit du compromis dans le couple franco-germanique. En effet, nous dit l'auteur, «l'opposition était vive depuis toujours entre les pays, dont l'Allemagne, qui mettent l'accent sur

la convergence économique que l'union monétaire viendrait ensuite couronner, et les pays, dont la France, qui préfèrent prendre des initiatives dans le domaine monétaire car elles leur paraissent devoir faciliter une plus grande convergence des économies. Le comité (Rapport Lelors) a considéré que l'intégration devait se faire parallèlement et toucher en même temps la monnaie et l'économie.»

On aurait aimé voir ici une dissertation plus élaborée sur la préférence de la Communauté pour une monnaie unique, au lieu d'une synthèse en 2,5 pages, comme l'a fait l'auteur.

Enfin, le chapitre 7 porte sur les conséquences du Traité de Maastricht sur les pays de la zone franc et les pays de l'Est. L'auteur nourrit l'espoir de voir se créer un maillon solide entre la zone franc et la zone écu. Quant aux pays de l'Europe centrale, Lelart expose brièvement les raisons en faveur du rattachement de leurs monnaies à la future monnaie unique, d'autant plus que ces pays peuvent être de sérieux candidats pour la Communauté.

Ce livre, qui ne totalise que 252 pages, constitue un véritable effort de synthèse sur un sujet aussi vaste et, *a priori*, difficile à comprendre pour les non-initiés. Cependant, un ouvrage de référence sur «la construction monétaire européenne», pensons-nous, devrait déboucher sur le réalisme d'une telle forme d'intégration et, surtout, sur son calendrier exactement précis. Incidemment, l'auteur explique assez bien les critères de convergence et le passage d'une phase à une autre; hélas ne se préoccupe-t-il guère des éléments pouvant

aller à l'encontre de cette démarche apparemment irréversible vers la monnaie unique. Beaucoup de questions importantes demeurent sans réponse, par exemple et selon les propres mots de l'auteur: «Que signifierait une Union qui commencerait le 1^{er} janvier 1999 avec quelques pays seulement? Que resterait-il alors des avantages espérés d'une monnaie unique en termes d'économie d'échelle ou de coûts de transaction? Et peut-on être sûr que les autres pays pourraient rejoindre les premiers rapidement?»

À ces questions de fond peut-on ajouter celles à savoir l'effet probable de l'adhésion des pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède), quoique la Norvège ait voté «non» à 52,5 % au projet de l'Union. Ces pays, en plus du Danemark et de l'Islande, homogènes dans leur langage, leur religion protestante et anti-catholique, de même similaires dans leurs politiques agressives de sécurité sociale, vont-ils détenir un pouvoir de veto au sein de la Communauté? Qu'en sera-t-il de l'usage de ce pouvoir? Bref, à l'approche de la décision du Conseil de passer à la troisième phase, prévue dans 18 mois (au plus tard le 31 décembre 1996), nous estimons que s'il est utile de s'interroger dès maintenant sur le débordement possible de la zone écu, il l'est tout autant de débattre du réalisme de la démarche prévue. À quelques semaines du sommet européen d'Essen de décembre 1994, l'Allemagne et la France se retrouvent une fois de plus aux antipodes. Le premier veut, dit-on, appuyer sur l'accélérateur et favoriser la thèse d'un «noyau dur» de pays pour parvenir à la monnaie unique. La France se montre aujourd'hui hésitante, après

avoir voulu dès le départ l'adoption d'un calendrier précis.

Ces observations ne nous empêchent pas de reconnaître que le livre de Lelart contient des informations nécessaires et à jour sur ce qu'il faut savoir sur l'Union monétaire européenne. À ce titre, il est fortement recommandé pour tous ceux désireux de réfléchir sur l'avenir économique de la Communauté européenne.

Emmanuel NYAHOHO

*École nationale d'Administration publique
Montréal, Canada*

CANADA

Canadian Foreign Policy 1977-1992. Selected Speeches and Documents.

*BLANCHETTE, Arthur E. (dir.). Ottawa,
Carleton University Press, 1994, 196p.*

Ce volume fait suite à trois autres, dont deux du même auteur, couvrant chacun une période de dix ans: 1945-1954, 1955-1965 et 1966-1976. Celui-ci s'étend sur quinze années.

La période étudiée (1977-1992) a connu une grande activité tant au pays qu'à l'étranger. L'auteur estime qu'elle est une des plus importantes et une de celles qui a eu le plus de répercussions en termes de relations extérieures du Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le changement d'orientation à l'égard des États-Unis, qui a pris place au cours de la deuxième moitié des années 1980.

Le volume compte neuf chapitres, qui se succèdent à peu près selon le même ordre que dans les volu-